



Tableau 1. Liste des indicateurs du travail décent et de leurs sources au Niger sélectionnées par l’atelier - Niamey, 11 août 2011

Eléments Agenda du TD	Indicateur	Indicateur	Sources
Possibilités d'emploi	EMPL-1	M – Ratio emploi/population, 15-64 ans (S)	INS QUIBB 2005, RGPH, ENBC 2007-08
	EMPL-2	M – Taux de chômage (S)	INS idem
	EMPL-3	M – Jeunes ni dans le système éducatif ni dans l’emploi, 15-24 ans et 15-35 ans (S)	INS Idem et ENTE
	EMPL-4	M – Emploi informel (S)	INS Idem
	EMPL-5	A – Taux de participation au marché du travail, 15 à 60 ans et 15-64 ans (S)	INS idem
	EMPL-6	A – Taux de chômage des jeunes, 15-24 ans et 15-35 ans (S)	INS
	EMPL-7	A – Taux de chômage par niveau d'instruction (S)	RGP/H/INS
	EMPL-8	A – Emploi selon la situation dans la profession (S)	INS
	EMPL-9	A -Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée (S) Taux d'auto-emploi et taux d'emploi salarié dans la population occupée (activité principale)	INS INS
	EMPL-10	A – Part de l'emploi salarié dans l'emploi non agricole (S)	INS
Gains adéquats et travail productif	EARN-1	M – Travailleurs pauvres (S)	INS QUIBB 2005, ENBC 2007-08, Enq Emploi 2011
	EARN-2	M – Taux de bas salaires (inférieurs à 2/3 du salaire horaire médian) (S)	INS ENBC 2007-08, Enq Emploi 2011
	EARN-3	A – Rémunération horaire moyenne dans certaines professions (S)	INS, administrative
	EARN-4	A – Salaire réel moyen (S)	INS, Enquêtes ENBC Administrative

Éléments Agenda du TD	Indicateur	Indicateur	Sources
	EARN-5	A – Salaire minimum en % du salaire médian	INS, Administrative, Conventions/Décrets
	EARN-6	A – Indice des salaires dans le secteur manufacturier	Administrative, Conventions, Décrets 52-2006
	EARN-7	A – Salariés ayant suivi récemment une formation professionnelle (dans l'année écoulée / dans les 4 dernières semaines) (S)	MFP/T/E Enquêtes Emploi 2011-12
Horaires décents	HOUR-1	M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine, heures « habituellement travaillées ») (S)	INS, EDS-MICS 2006, 2011
	HOUR-2	A – Heures habituellement travaillées (tranches Horaires type) (S)	MFP/T/E
	HOUR-3	A – Heures travaillées par <u>semaine</u> et par personne (S)	INS, Enquête emploi 2011
	HOUR-4 (L-HOUR 1)	A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail par secteur (S) Limite des heures de travail	INS Code du travail Partie Réglementaire
Formes de travail à abolir	ABOL-1	M – Travail des enfants (S) Nb d'enfants travailleurs rémunérés qui ne perçoivent pas leur rémunération directement ; % d'enfants travaillant plus de 4h par jour sans aller à l'école ; % d'enfants travaillant plus de 4h par jour et allant à l'école ; % d'enfants de 5-14 ans qui travaillent	INS ENTE 2009 EDSN MICS 2006 RGPH 2001/2012
	ABOL-2 ABOL-3	A – Formes dangereuses de travail des enfants (S) Nb d'enfants travaillant dans les carrières, mines, abattoirs et tanneries, et travailleurs domestiques, d'enfants travaillant dans l'agriculture A- Autres pires formes du travail des enfants Nb d'enfants victime de l'exploitation sexuelle ; Nb d'enfants guides de mendiants ; Nb d'enfants mendiants ; Nb	INS, ENTE 2009, RGPH 2001
	ABOL-4	A - Travail forcé, voir convention 182, classement en 4 catégories, 3 conventions fondamentales Enfants voir ABOL-3	INS, ENTE 2009, Code de travail, Rapport au titre des 3 Conventions fondamentales (29,182, 105)
Capacité de concilier travail, vie de	COMB-1	Congé de Maternité Nb de semaines Congé parental (pas de source) Protection de la maternité	Entreprises CNSS Convention 183

Éléments Agenda du TD	Indicateur	Indicateur	Sources
famille et vie privé			
Stabilité et sécurité du travail	STAB-1	M – Proportion des travailleurs dans les emplois précaires Effectifs et salaires des travailleurs occasionnels-journaliers Avec désagrégation par âge (jeunes)	INS Enquête 1-2-3 2002
	STAB-2	A – Durée dans l'emploi (S) ou Ancienneté Moyenne dans l'emploi avec désagrégation par âge (jeunes)	INS ENESI 2011
Égalité des chances et de traitement dans l'emploi	EQUA-1 (L-EQUA 1)	M – Ségrégation professionnelle selon le sexe Egalité des chances de traitement	INS Rapports Conventions 100 et 111
	EQUA-2 EQUA-6	M – Proportion de femmes occupant des postes des groupes 11 et 12 de la CITP-88 A- Proportion des femmes dans les postes décisionnels A- Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole (OMD)	INS Loi sur les quotas 2000, MP-PF/PE, Chambre commerce ANPE INS, MFPT
	EQUA-3 (L-EQUA 2)	A – Écarts de salaire entre hommes et femmes Egalité de rémunération	INS, MF Rapports Conventions 100 et 111
	EQUA-4	A – Indicateur portant sur les principes et droits fondamentaux au travail (élimination de la discrimination dans l'emploi et la profession) devant être élaboré par le Bureau	MFP/T/E Rapports Conventions 100 et 111, Code de travail
	EQUA-5 EQUA-8	A – Mesure de la discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique, à l'encontre des peuples indigènes, des (nouveaux) travailleurs migrants ou des travailleurs ruraux, selon la pertinence et la disponibilité de telles données au niveau du pays Mesure de l'emploi des personnes handicapées	Quota MFPT
Sécurité du milieu du travail	SAFE-1	M – Taux de lésions professionnelles mortelles Nb de lésions mortelles par branche Taux d'accidents mortels par rapport au nombre de cotisants par branche Taux d'accidents mortels pour les fonctionnaires	CNSS, DGAT Inspection travail Contentieux Etat MS

Eléments Agenda du TD	Indicateur	Indicateur	Sources
		Taux d'accidents mortels /nb d'accidents professionnels	
	SAFE-2	A – Taux de lésions professionnelles non mortelles	CNSS, DGAT Inspection travail Contentieux Etat pour les fonctionnaires
	SAFE-3	A –Temps perdu du aux accidents de travail /lésions professionnelles	CNSS, DGAT ; Contentieux Etat
	SAFE-4	A – Inspection du travail (nombre d'inspecteurs pour 10,000 salariés) et Nombre de Médecins du Travail pour 10,000 salariés	DGAT, Inspection Travail ; MTFP, Min Santé,
	(L-SAFE 1)	Prestation en cas d'accidents de travail et de maladies professionnelles	CNSS, Min Finance, Santé
Sécurité sociale	SECU-1	M – Pourcentage de la population de 60 ans au moins bénéficiant d'une pension (S) Et % de la pop de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)	INS , CNSS, FNR
	SECU-2	M – Dépenses publiques de sécurité sociale (en % du PIB)	MF, FNR, CNSS, INS, mutuelles de santé, sources administratives
	SECU-3	A – Dépenses de soins de santé non directement acquittées par les ménages Dépenses de soins de santé en charge par les ménages	MF, FNR, CNSS, sources administratives, mutuelles de santé INS
	SECU-4	A – Pourcentage de la population bénéficiant d'une couverture (de base) par la sécurité sociale (S)	MFP/T/E, CNSS
	SECU-5	A- Pourcentage de la pop active cotisant à un régime de pension (S)	CNSS, FNR, INS MF, INS
	SECU-6	Dépenses publiques de soutien du revenu en espèces fondé sur les besoins	Code du travail
	SECU-7		
	SECU-8	Bénéficiaires d'une aide au revenu en espèces (% des pauvres) Congé de maladie	
Dialogue Social, et	DIAL-1	M – Taux de syndicalisation (S)	DGAT, Centrales syndicales

Éléments Agenda du TD	Indicateur	Indicateur	Sources
représentatio n des travailleurs et des employeurs	DIAL-2	M – Entreprises affiliées à une organisation d'employeurs [taux]	Org patronales FOP et CNPN
	DIAL-3	M – Taux de couverture de la négociation collective salariale (S)	Centrales syndicales CNSS DS/MFPT
	DIAL-40	M – Indicateur portant sur les principes et droits fondamentaux au travail (liberté syndicale et négociations collectives) L- Droit de négociation collective : Nombre de Protocoles d'accords L- Liberté syndicale et droit d'organisation : Nombre de structures de dialogue social L- Consultations tripartites (Convention 144 non ratifiée) Nombre de négociations (avec ou sans conflits) Nb de préavis de grèves Nombre de conflits (individuels et collectifs) et pourcentage de ceux qui ont abouti à un accord.	MFP/T/E conventions fondamentales (8) déjà ratifiées (années à préciser) Constitution, code du travail, Statut général de la Fonction Publique, conventions 87, 98, convention collective interprofessionnelle, rapports et accords collectifs d'entreprises
	DIAL-5	A – Grèves et Lock-out/taux de journées non effectuées	DGT
Contexte économique et social du travail décent	CONT-1	C – Enfants non scolarisés (en % par âge) (S)	INS, ENBC 2007-08, RGPH 2001, ENTE 2009
	CONT-2	C – Pourcentage estimé de la population en âge de travailler qui est séropositive au VIH	EDSN mixte 2005
	CONT-3	C – Productivité du travail (PIB par salarié, niveau et taux de croissance) OMD	INS Comptabilité nationale
	CONT-4	C – Inégalité des revenus (rapport entre le décile supérieur et le décile inférieur des ménages dans la répartition des revenus ou de la consommation)	INS ENBC 2007-08
	CONT-5	C – Taux d'inflation (IPC)	INS CEN
	CONT-6	C – Emploi par branche d'activité économique	INS RGPH, ENBC 2007-08
	CONT-7	C – Niveau d'instruction de la population adulte (taux d'alphabétisation des adultes, taux d'obtention de diplômes d'études secondaires) (S)	INS ENBC 2007-08, DE-MEN, annuaire statistique
	CONT-8	C – Part du travail dans le PIB	INS Comptabilité nationale
	CONT-	C (supplémentaire) – PIB réel par habitant en PPA\$ (niveau et taux de croissance)	INS Comptabilité nationale

Éléments Agenda du TD	Indicateur	Indicateur	Sources
	CONT-1	C (supplémentaire) – Proportion de femmes dans l'emploi par secteur (classement CITI)	INS ENBC ANPE annuaire stat, DS MFP-T Tableaux de bord
	CONT-11	C (supplémentaire) – Inégalité des salaires/ rémunérations (rapport entre le décile supérieur et le décile inférieur)	INS, ENBC 2007-08
	CONT-12	C (supplémentaire) – Indicateurs de pauvreté (écarts et taux) Mesure des conditions favorisant les entreprises durables, avec notamment des indicateurs: i) de l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie, ii) de la culture d'entreprise, iii) du cadre juridique et réglementaire favorable, iv) de la concurrence loyale, et v) de la primauté du droit et des droits de propriété garantis.	INS

Tableau 2 : Liste des 20 indicateurs du TD prioritaires adoptée par l'atelier - Niamey, 11 août 2011 et conventions correspondantes

Eléments Agenda du TD	Indicateur	Sources
Possibilités d'emploi <i>Conventions fondamentales</i> <i>(le Niger devrait examiner la ratification de la convention prioritaire 122)</i>	M – Ratio emploi/population, 15-64 ans , 15-60 ans (S)	INS QUIBB 2005, RGPH, ENBC 2007-08
	M – Taux de chômage (S)	INS idem
	M – Emploi informel (S)	INS Idem
	A – Taux de chômage des jeunes, 15 à 24 ans et 15-35 ans (S)	INS
Gains adéquats et travail productif <i>Conventions fondamentales et n°26,95,131</i>	M – Travailleurs pauvres (S)	INS QUIBB 2005, ENBC 2007-08, Enq Emploi 2011
Horaires décents <i>Conventions fondamentales et conventions 14,117,122</i>	M – Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine, heures « habituellement travaillées ») (S)	INS,EDS-MICS 2006, 2011
	A – Taux de sous-emploi lié à la durée du travail par secteur (S)	INS, Code du travail Partie Réglementaire
Formes de travail à abolir <i>Conventions fondamentales et conventions n°5,6,33</i> <i>Convention 182</i>	M – Travail des enfants (S)	INS, ENTE 2009 EDSN MICS 2006 RGPH 2001/2012
	A – Formes dangereuses de travail des enfants (S) Nb d'enfants travaillant dans les carrières, mines, abattoirs et tanneries, et travailleurs domestiques, d'enfants travaillant dans l'agriculture	INS, ENTE 2009, RGPH 2001
Stabilité et sécurité du travail <i>Conventions fondamentales et conventions n°11,26, 95, 131,158</i>	M – Proportion des travailleurs dans les emplois précaires Effectifs et salaires des travailleurs occasionnels-journaliers Avec désagrégation par âge (jeunes)	INS Enquête 1-2-3 2002
Égalité des chances et de traitement dans l'emploi <i>Conventions et conventions n°41, 111,156</i>	M – Ségrégation professionnelle selon le sexe Egalité des chances de traitement	INS
	A- Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole (OMD)	INS
Sécurité du milieu du travail <i>Conventions fondamentales et</i>	M – Taux de lésions professionnelles mortelles Nb de lésions mortelles par branche	CNSS, DGAT Inspection travail Contentieux Etat MS

Eléments Agenda du TD	Indicateur	Sources
<i>conventions n°18,119, 148 155 187</i>		
Sécurité sociale <i>Conventions fondamentales et conventions n° 102,161</i>	M – Pourcentage de la population de 60 ans au moins bénéficiant d'une pension (S) et % de la pop de 65 ans au moins bénéficiant d'une pension (S)	INS , CNSS, FNR
	M – Dépenses publiques de sécurité sociale (en % du PIB)	MF, FNR, CNSS, INS, mutuelles de santé, sources administratives
Dialogue Social, et représentation des travailleurs et des employeurs <i>Conventions fondamentales et conventions 11, 135, 154</i>	M – Taux de syndicalisation (S)	DGAT, Centrales syndicales
	M – Indicateur portant sur les principes et droits fondamentaux au travail : liberté syndicale et négociations collectives	MFP/T/E
Contexte socio-économique <i>Convention 142 sur la mise en valeur des ressources humaines et convention 117 sur la politique sociale</i>	C – Productivité du travail (PIB par salarié, niveau et taux de croissance) - OMD	INS Comptabilité nationale
	C – Taux d'inflation (IPC)	INS CEN
	C – Part du travail dans le PIB	INS Comptabilité nationale